

# Participation des femmes à la vie syndicale

## QUELQUES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

**Lucie Piché**

Coordonnatrice du Comité de la condition des femmes de la FEC

En février dernier, le Comité de la condition des femmes de la FEC (CCF-FEC) interpellait par sondage les enseignantes de la Fédération sur leur participation à la vie syndicale. Rappelons ici que ce sondage faisait suite à une enquête statistique menée par le CCF auprès des syndicats locaux en 2011-2012 pour mesurer le taux de participation des femmes aux diverses instances. Cette opération statistique révélait que si les femmes sont bien présentes dans les rangs syndicaux – elles sont 52% à la FEC – elles sont bien souvent sous-représentées, tant dans les réunions syndicales que dans les divers postes électifs<sup>1</sup>. La situation était, bien sûr, fort différente d'un collège à l'autre, mais la tendance à la sous-représentation se dessinait nettement. Le sondage de février dernier cherchait donc à mieux cerner les causes de cette sous-représentation et à cerner des pistes de solution. Ce sondage a été expédié aux 13 exécutifs syndicaux de la Fédération, qui l'ont mis en ligne du 3 au 24 février 2014. Précisons qu'une version en anglais était également disponible pour les enseignantes de Lennoxville et de Gaspé<sup>2</sup>.

### Que pensent les répondantes de la vie syndicale ?

Soulignons que la majorité des répondantes au sondage (soit 70%) ne participe jamais ou que rarement aux réunions syndicales. Nous avons donc là un «bassin» intéressant pour mieux comprendre les causes de la sous-représentation des femmes. Certaines réalités se dessinent déjà. Ainsi, l'analyse des résultats révèle que ce n'est pas par désintérêt pour le syndicalisme que plusieurs syndiquées désertent les assemblées générales (AG), puisque près de trois répondantes sur quatre (71,7%) se disent totalement ou plutôt en désaccord avec l'énoncé «J'ai un désintérêt pour le syndicalisme». Si on recoupe plus finement les données, on remarque que ce constat s'applique même à plusieurs des répondantes qui n'assistent jamais ou qu'en de très rares occasions aux AG puisque 58,6% de ces dernières se disent tout à fait ou plutôt en désaccord avec cet énoncé. Parmi celles qui assistent à l'occasion aux AG, 73,7% des répondantes ne se reconnaissent pas non plus dans cet énoncé. On peut observer les mêmes tendances en examinant l'opinion des répondantes sur les orientations de leur syndicat local. Ainsi, seulement 13,5% des répondantes affirment être totalement ou plutôt en accord avec l'énoncé «Mes opinions divergent de celles de mon syndicat local», une proportion qui augmente, cependant, pour celles qui ne viennent jamais ou que rarement aux AG, soit 18,2%.

Si on ne peut minimiser le désintérêt de certaines – et les proportions seraient vraisemblablement plus élevées si nous avions accès à l'opinion de toutes celles qui se sont abstenues de répondre au sondage – il reste que bon nombre de nos membres déclarent un intérêt pour les affaires syndicales sans pour autant participer activement à la vie syndicale locale. Quelles en sont les raisons ?

Donnée significative, plusieurs ont l'impression que leur participation n'a aucun impact sur la vie syndicale et cette proportion s'accroît parmi celles qui ne viennent jamais ou que rarement aux réunions (64,4%). À cela s'ajoutent la lourdeur de la tâche, qui mine la disponibilité des répondantes, et les problèmes liés à la conciliation famille-travail. Plusieurs répondantes soulignent d'ailleurs dans leurs commentaires à quel point elles manquent de temps pour accomplir leur tâche et qu'elles priorisent leur enseignement... et leur famille!

De fait, 70% des répondantes ont des enfants, que ce soit les leurs ou ceux de leur conjoint. Ces enfants habitent avec elles dans la très grande majorité du temps (73,4%) et 15% d'entre elles sont monoparentales. Ajoutons que certaines des répondantes ont au moins un enfant qui nécessite davantage de soins en raison de limites fonctionnelles ou d'un handicap physique ou intellectuel (8,3%), ce qui n'est pas sans complexifier la vie familiale. En outre, 20% des répondantes déclarent aussi avoir des personnes à charge autres que leurs enfants et la majorité de ces personnes ont des limites fonctionnelles (64,6%). Ces réalités font en sorte que l'heure des rencontres fait souvent obstacle à la participation syndicale, puisque des réunions de fin de journée ou en soirée se révèlent, pour plusieurs, difficiles à concilier avec le cycle de la vie domestique (horaires des garderies, supervision des devoirs, repas, etc.).

15 et 16 mai 2014 • Université Laval  
**Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes**  
40 ans d'action et d'engagement féministes  
conditiondesfemmes.lacsq.org

■ L'événement vise à souligner les avancées du mouvement féministe tout en mettant en relief le chemin qu'il reste à parcourir pour l'atteinte d'une société égalitaire.

### Vers un programme d'accès à l'égalité syndicale (PAÉS)

D'autres données sont encore à venir sur la prise de parole dans les assemblées, la perception de la culture syndicale et, surtout, sur les solutions que préconisent les répondantes pour favoriser une plus grande participation des femmes dans les instances et ainsi bonifier la démocratie syndicale. Nous en sommes encore à recouper certaines de ces données en fonction du statut d'emploi des répondantes, de leur ancienneté, de leur présence

ou non dans les structures syndicales, afin de mieux cerner les dynamiques à l'œuvre dans nos collèges. L'analyse des données devrait être complétée plus tard ce printemps. Les résultats permettront de dégager des recommandations qui serviront de base, souhaitons-le, à la mise en œuvre d'un *Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAÉS)* au sein de notre fédération. Nous aimerions remercier ici toutes celles qui ont pris le temps de compléter ce sondage. Vos réponses permettront d'appuyer les recommandations du comité sur vos réalités.



### Taux de réponse des participantes

Au total, 368 femmes ont complété le sondage<sup>3</sup>. On peut donc évaluer qu'environ une femme de la FEC sur quatre y a répondu. En effet, la Fédération comptait, en septembre 2013, 2943 cotisants, soit 2 395 membres auxquels s'ajoutent 548 cotisants non membres<sup>4</sup>. Nous obtenons donc un taux de représentativité de 24% si on comptabilise tous les cotisants (membres et cotisants non membres) ou de 29,6% si on ne considère que les membres ayant signé leur carte d'adhésion à la FEC. Ce taux de réponse est assez satisfaisant. Cependant, une plus grande participation aurait bonifié d'autant les résultats. Ces derniers s'avèrent cependant des plus intéressants à la lumière des analyses préliminaires que nous avons pu réaliser jusqu'ici.

1 CCF-FEC-CSQ, *La représentation des femmes à la FEC et dans les syndicats affiliés: pour l'égalité syndicale. Enquête sur le taux de présence des femmes dans les instances syndicales locales et fédératives (2011-2012). Présentation et analyse des résultats*, novembre 2012.

2 Nous remercions vivement Myriam Augustin, professeure à Lennoxville et membre du CCF, pour le temps qu'elle a investi bénévolement à la traduction du sondage pour nos collègues anglophones.

3 En fait, 415 personnes ont répondu au sondage mais 47 d'entre elles étaient des hommes. La question filtre initiale empêchait cependant les répondants de sexe masculin de poursuivre.

4 Les cotisants non membres sont ceux qui n'ont pas signé leur carte de membre, mais qui paient des cotisations en raison de l'application de la *Formule Rand* qui induit une cotisation obligatoire à tout le personnel d'un établissement syndiqué.